



Modalités de consultation des adhérents par rapport au projet de relevé de conclusions proposé par le MEN

Jusqu'au 17 septembre, les responsables académiques, départementaux et de secteur second degré mettront en place en direction des collègues syndiqués tous les débats et échanges qui leur permettront de les sensibiliser à la nature et au sens des mesures proposées.

Le niveau national s'attachera pour sa part à répondre à toutes les questions qui lui seront posées au cours de cette période.

Il faut clairement préciser que le projet de relevé de conclusions qui nous est aujourd'hui proposé ne répond que partiellement à nos revendications et nécessitera impérativement un suivi, cependant il résulte d'une forme d'équilibre bâti au fil des négociations et représente l'état actuel de ce que nous pouvons obtenir immédiatement. Ceci conduira à soumettre aux adhérents une question simple débouchant sur une alternative totalement dépourvue d'ambiguïté.

Les responsables académiques devront ensuite répartir les mandats qui leur seront communiqués - et qui sont calculés sur la base des adhérents de l'an dernier - entre les deux items suivants :

___ mandats de l'académie _____ sont favorables à la signature du relevé de conclusions par le SI.EN-UNSA Education.

___ mandats de l'académie _____ sont défavorables à la signature du relevé de conclusions par le SI.EN-UNSA Education.

Les réponses des responsables académiques devront parvenir au plus tard le 17 septembre au soir, de préférence par message électronique à sien@unsa-education.org. Le temps est certes contraint, mais il faut bien considérer que nous sommes à l'aboutissement d'un processus qui a fait l'objet de communications régulières sur le site au fur et à mesure de son développement. Par ailleurs, dans l'hypothèse d'un accord, il sera indispensable que les discussions interministérielles s'ouvrent au plus vite afin de se conclure dans un délai permettant la mise en œuvre des mesures aux dates prévues.

Dès que l'ensemble des résultats sera retourné au siège, le bilan sera tiré et affiché sur le site. Les adhérents qui ne relèvent pas d'une académie, ou qui résident dans une académie où le responsable n'a pas été désigné, recevront un message les appelant à se prononcer et leurs votes seront traités au niveau national.

Pour le Bureau National,
Le secrétaire général
Patrick ROUMAGNAC